

LA CHARTE DE TRANSPARENCE

Getaround SAS, société au capital de 1.096.247,50 euros, sise au 35 rue Greneta, 75002 PARIS, et enregistrée au R.C.S. de Paris sous le numéro 522 816 651 (“**Getaround**”), met à disposition une Plateforme en ligne permettant la mise en relation entre, d’une part, les Loueurs et les Locataires.

Conformément à la réglementation applicable, Getaround a mis en place la présente charte visant à renforcer la transparence des Services proposés sur la Plateforme (la “**Charte de Transparence**”).

La Charte de Transparence complète les conditions d’utilisation de la Plateforme (les “**CGU**”) que vous pouvez consulter ici: <https://fr.getaround.com/terms> et la politique de confidentialité de Getaround (la “**Politique de Confidentialité**”) qui peut être consultée ici: <https://fr.getaround.com/privacy>.

Tous les termes en lettre majuscule doivent être entendus dans le même sens que ceux définis dans les CGU et/ou la Politique de Confidentialité.

| | |
|--|-----------|
| 1. LES ANNONCES DES VÉHICULES | 2 |
| 1.1. Qui peut publier une annonce sur la Plateforme? | 2 |
| 1.2. Pour quelles raisons la publication de mon annonce est-elle suspendue ou refusée ? | 2 |
| 1.3. Comment les annonces sont-elles classées ? | 3 |
| 1.4. Pourquoi mon annonce a-t-elle été désactivée ? | 4 |
| a) Les cas de désactivation temporaire | 4 |
| b) Les cas de désactivation permanente | 4 |
| 2. RELATION CONTRACTUELLE | 5 |
| 2.1. Le prix | 5 |
| 2.2. Les prestataires de services de paiement | 6 |
| a) Stripe | 6 |
| b) Paypal | 7 |
| 2.3. L’assurance et le rachat de franchise | 7 |
| 3. LES EVALUATIONS DE NOS MEMBRES | 7 |
| 3.1. Comment puis-je évaluer une location effectuée ou demandée? | 7 |
| 3.2. Que dois-je respecter pour évaluer une location effectuée ? | 8 |
| 3.3. Comment mon évaluation est-elle modérée? | 9 |
| 3.4. Où et combien de temps les évaluation sont-elles publiées sur la Plateforme? | 10 |
| 4. LES MODALITES DE REGLEMENT DES LITIGES | 10 |

1. LES ANNONCES DES VÉHICULES

1.1. Qui peut publier une annonce sur la Plateforme?

Toute personne morale ou physique inscrite conformément à nos CGU et propriétaire d'un Véhicule respectant les CGU est habilitée à publier une annonce sur la Plateforme.

Le Loueur peut être soit un particulier, soit un professionnel. Dans le cas où le Loueur s'est déclaré comme professionnel sur la Plateforme, la mention "Pro" apparaîtra à côté du nom du Loueur.

1.2. Pour quelles raisons la publication de mon annonce est-elle suspendue ou refusée ?

Toute inscription d'un nouveau Véhicule sur la Plateforme est modérée par Getaround et ce afin de vérifier sa conformité aux CGU.

La modification de l'une des caractéristiques essentielles de l'annonce telle que la plaque d'immatriculation, la marque ou encore le modèle du Véhicule, entraîne une nouvelle modération de votre annonce par Getaround.

A l'issue de la modération par Getaround, le Loueur reçoit un e-mail pour l'avertir du statut de son annonce : publiée, en attente de publication ou refusée. Dans le cas où la publication de l'annonce aurait été mise en attente de publication ou aurait été refusée, nous précisons au Loueur le motif et indiquons les manières d'y remédier, lorsque cela est possible.

Le Loueur peut consulter le statut de son Véhicule et les informations précitées (à savoir motifs de notre décision et recommandations d'action) à tout moment depuis son compte Getaround dans la section- "[mes voitures](#)".

La publication de votre annonce peut être mise en attente pour les raisons suivantes:

- **Photos** : absence de photos, photos de mauvaises qualités, photos dans le mauvais format, ne correspondant pas au modèle du Véhicule, comportant des données personnelles (numéro de téléphone,...), des marques/logos autre que la marque du Véhicule;
- **Description du Véhicule** : si le Loueur indique des données personnelles dans l'annonce (tel qu'un numéro de téléphone, une adresse personnelle, etc) autres que celles strictement nécessaires pour effectuer la location;
- **Prix**: le prix journalier fixé est inférieur à dix euros (10€);
- **Identité du Loueur**: le profil n'est pas complet (notamment au regard de ses coordonnées bancaires ou informations de facturation)

En outre, Getaround interdit aux Loueurs de mettre certaines mentions dans l'annonce du Véhicule, à savoir:

- proposer un service avec chauffeur,
- diffuser son lien de parrainage (Getaround a mis en place des conditions de parrainage à destination de l'entourage des Loueurs et/ou Locataires, leur permettant de bénéficier de différents avantages, ce parrainage n'ayant pas vocation à être offert à tout Locataire potentiel directement sur l'annonce du Véhicule. Les conditions de parrainage sont accessibles [ici](#)),
- Mettre un lien vers un site extérieur à Getaround, demander une caution ou demander un paiement pour la livraison du Véhicule.

La publication de votre annonce peut être refusée pour les raisons suivantes:

- **Le Véhicule ne respecte pas l'une des conditions suivantes:** véhicule de moins de 3.5 T, de moins de 200 000 kilomètres au compteur, de moins de 15 ans, à 4 roues, pouvant transporter un maximum de neuf (9) personnes en incluant le conducteur, immatriculé en France, d'une valeur actuelle de moins de 50 000 euros (moins de 100 000 euros pour les Véhicules de la marque Tesla). Les Véhicules dont la puissance moteur est supérieure à 100 chevaux pourront être refusés.
- **Le Véhicule dispose d'une plaque d'immatriculation et/ou d'une carte grise provisoire, erronée ou barrée;**
- **Notre système nous indique que ce Véhicule existe déjà sur la Plateforme :** il n'est pas possible d'inscrire un même Véhicule sous plusieurs annonces.

1.3. Comment les annonces sont-elles classées ?

Les annonces des Véhicules sur la Plateforme sont classées par un algorithme automatisé afin que les Locataires trouvent le Véhicule correspondant à leurs besoins de manière optimale.

En fonction de la recherche effectuée par le Locataire, cet algorithme attribue à chaque annonce de Véhicule une note qui est calculée de la manière suivante :

- a) Une note de distance du Véhicule par rapport à la recherche du Locataire (plus le Véhicule est proche de la recherche, plus cette note est élevée)

multipliée par

- b) Une note d'attractivité du Véhicule

L'attractivité d'un Véhicule résulte d'abord de la popularité de son annonce qui est estimée en divisant le nombre d'apparition de l'annonce dans les recherches effectuées par les Locataires par le nombre de clics sur l'annonce (note d'attractivité). Une note d'attractivité de base est attribuée au Véhicule lorsqu'il est enregistré sur la Plateforme. Cette note est ajustée progressivement grâce au calcul d'attractivité précité.

La note de popularité du Véhicule est augmentée ou diminuée en fonction de plusieurs critères : si le Véhicule est équipé du Boîtier Télématique ou non, s'il est loué ou non avec la fonctionnalité "Réservation Instantanée" (acceptation automatique des demandes), et le taux d'acceptation des demandes par le Loueur.

Le classement des annonces des Véhicules est indépendant de tout lien capitalistique ou de rémunération de quelque nature que ce soit entre Getaround et le Loueur. En d'autres termes, un Loueur ne peut influencer le classement de l'annonce de son Véhicule sur la Plateforme en payant ou modifiant le pourcentage de sa commission.

1.4. Pourquoi mon annonce a-t-elle été désactivée ?

Nous pouvons être contraints de désactiver une annonce temporairement ou définitivement.

Quel que soit le motif et la durée de la désactivation, le Loueur reçoit un e-mail l'informant de la raison pour laquelle nous avons procédé à la désactivation de son annonce, des motifs qui nous ont contraint à le faire et des solutions que nous lui proposons pour que son annonce puisse être réactivée.

a) Les cas de désactivation temporaire

Suite à une évaluation négative de la part d'un Locataire en ce qui concerne:

- **La propreté du Véhicule** : saleté excessive et/ou répétée;
- **Votre comportement** : inapproprié envers Getaround et/ou un Locataire (par exemple, la tenue de propos injurieux ou irrespectueux);
- **L'état du véhicule laissant présumer un risque de panne (mais pas un risque de sécurité pour le Locataire)**. L'annonce sera désactivée temporairement mais les locations confirmées avant la date de désactivation de l'annonce pourront être honorées.

En fonction de la gravité du comportement signalé par un Locataire, le Loueur sera informé que l'annonce pourra être désactivée pendant un (1), trois (3) ou douze (12) mois et ne sera réactivée qu'à l'expiration de ce délai.

Pour les autres motifs, l'annonce sera réactivée lorsque le Loueur aura apporté la preuve (par exemple, par l'envoi d'un justificatif de réparation de la pièce concernée) d'avoir remédié au motif qui a entraîné la désactivation de l'annonce.

b) Les cas de désactivation permanente

Nous nous réservons le droit de désactiver l'annonce d'un Véhicule et/ou d'exclure un Loueur de la Plateforme définitivement lorsque:

- Le Loueur a annulé une réservation en raison d'un préjugé (quel qu'il soit, tel que racial, sexuel, sur l'origine, etc) qu'il a exprimé envers le Locataire;
- Le Loueur a annulé des locations plusieurs fois de suite (au moins 2 fois);

- Le Véhicule n'est plus conforme aux CGU à savoir notamment (la liste suivante étant purement illustrative et non exhaustive) parce que les équipements de sécurité ne sont plus en parfait état, le véhicule a un compteur excédant 200 000km ou est âgé de plus de 15 ans,....;
- L'état du véhicule laisse présumer un risque de sécurité pour le Locataire. L'annonce sera désactivée et aucune location ne pourra être honorée tant que le Loueur n'aura pas remédié aux raisons de la désactivation de l'annonce;
- Le Loueur adresse à Getaround une déclaration mensongère concernant un Locataire et/ou une location (notamment, et sans que cette liste ne soit exhaustive, une déclaration concernant le nombre de kilomètres parcourus par un Locataire, l'heure ou le lieu de restitution du Véhicule, ou une fausse déclaration de sinistre).

2. RELATION CONTRACTUELLE

En qualité de plateforme numérique, le rôle de Getaround se limite exclusivement à la mise en relation des Loueurs et des Locataires. A ce titre, Getaround n'intervient à aucun moment en qualité de loueur de véhicules et il est un tiers à la relation contractuelle formée entre les Membres pour chaque location.

Par conséquent, les CGU régissent uniquement les relations entre Getaround et les Utilisateurs. Les relations entre les Locataires et les Loueurs sont réglées par le contrat de location.

2.1. La mise en oeuvre de la location

Le Loueur peut créer gratuitement autant d'annonces de location qu'il a de véhicules, sous réserve du respect des CGU. Une fois l'annonce mise en ligne, les Locataires intéressés par le Véhicule peuvent le réserver directement via la Plateforme.

Si le Loueur a activé la fonctionnalité "réservation instantanée" (fonctionnalité qui permet l'acceptation immédiate des réservations):

Une fois que le Locataire a effectué le paiement en ligne, la location est confirmée (sous réserve qu'elle ne soit pas annulée par le Locataire, le Loueur ou Getaround).

Si le Loueur n'a pas activé la fonctionnalité "réservation instantanée":

Le Locataire soumet sa demande de location au Loueur qui décide, à sa seule discrétion, de l'accepter ou non. La location n'est confirmée qu'une fois que le Loueur a accepté la demande du Locataire et que le Locataire a payé ladite location (sous réserve qu'elle ne soit pas annulée par la suite par le Locataire, le Loueur ou Getaround).

2.2. Le prix

Le prix de la location s'entend comme celui relatif à la location elle-même uniquement, à l'exclusion d'éventuels montant facturés au Locataire pour des événements tels que le

retour tardif du véhicule, son rapatriement, des infractions au Code la route commises durant la location, etc.

Le prix total de la location payé par le Locataire inclut l'ensemble des éléments suivants:

- Le prix de référence établi par le Loueur;
- La prime d'assurance spécifique à la location (en dehors d'un éventuel rachat de franchise auquel le Locataire peut souscrire en plus) et la prime d'assistance routière. Des frais supplémentaires sont facturés au Locataire (et aux éventuels conducteurs secondaires) qui sont âgés de 25 ans ou moins en France.;
- Les frais de service payés par le Locataire à Getaround.

Le prix total de la location reçu par le Loueur inclut l'ensemble des éléments suivants:

- le prix de la location établi par le Loueur;
- Les frais de service de Getaround déduits du prix de location établi par le Loueur
- La prime d'assurance spécifique à la location dans le cas où le Loueur aurait souscrit à l'assurance Getaround Entrepreneur ou utiliserait sa propre assurance.

2.3. Les prestataires de services de paiement

Getaround utilise les prestataires de services de paiement Stripe et Paypal pour encaisser l'ensemble des sommes collectées via la Plateforme.

Les règlements d'amendes ou intervenant en exécution d'une décision de justice suite à un différend entre deux Membres ne pourront transiter ni par l'intermédiaire de Stripe ni par Paypal.

a) **Stripe**

Toute création d'un compte Loueur sur la Plateforme entraîne la création automatique d'un compte de paiement sur le service Stripe Connect de Stripe, et ce afin de permettre à Getaround de procéder au paiement des sommes dues au Loueur (pour plus d'informations, nous vous invitons à consulter [ce lien](#)).

Toute somme réglée sur la Plateforme, par un moyen de paiement autre que Paypal, est transférée à et conservée par Stripe. Dès qu'une somme est due à un Membre (fin de location, annulation...), Getaround émet un ordre de virement à Stripe pour que ce dernier puisse transférer la somme due directement vers les données bancaires indiquées par le Membre dans son Espace-Membre.

En raison de ce partenariat avec Stripe, l'identité du Loueur peut être amenée à être vérifiée. A cet effet, le Loueur devra communiquer à Getaround, dans les plus brefs délais, une copie de sa pièce d'identité en cours de validité et un justificatif de domicile de moins de trois (3) mois. Getaround enverra ces documents à Stripe qui procédera à la vérification de l'identité du Loueur. Les paiement à destination du Loueur sont suspendus tant que la vérification d'identité n'a pas abouti.

b) **Paypal**

Toute somme réglée sur la Plateforme via Paypal est conservée sur un compte bancaire dédié ouvert par Getaround. Dès que cette somme est due à un Membre (fin de location, annulation...), une demande de virement est émise depuis ce compte bancaire vers les données bancaires indiquées par le Membre dans son Espace-Membre.

2.4. L'assurance et le rachat de franchise

La location d'un Véhicule via la Plateforme est automatiquement couverte par l'assurance que Getaround a négociée auprès de la société Allianz. Cette assurance effective pendant la seule durée de la location permet au Loueur de couvrir d'éventuels dommages causés au Véhicule durant ladite location (que le dommage soit causé par le Locataire ou par un tiers, ou qu'il s'agisse d'un incendie ou de vol).

Getaround permet aux Locataires de souscrire à un rachat de franchise optionnel (partiel ou total) afin qu'ils puissent diminuer la somme laissée à leur charge (à l'exclusion du vol).

Le détail des conditions de l'assurance et du rachat de franchise est accessible [ici](#).

A titre dérogatoire, Getaround permet également aux Loueurs d'assurer les locations effectuées à travers la Plateforme via leur propre assurance, sous réserve que les conditions de cette dernière soit au moins équivalentes à celles proposées par Getaround, en particulier en termes de couverture, de garanties, de franchise, de conditions de déchéances, d'exclusion et d'extensions de garantie en ce qui concerne la responsabilité de tiers et les dommages corporels des Locataires.

3. LES EVALUATIONS DE NOS MEMBRES

3.1. Comment puis-je évaluer une location effectuée ou demandée?

A l'issue de la restitution du Véhicule ou en cas d'annulation d'une location, chaque Membre est invité soit par e-mail, soit lors de sa prochaine connexion sur la Plateforme, à s'évaluer réciproquement via l'Application ou le Site.

Chacun dispose de quatorze (14) jours à compter de la fin de la location pour poster son évaluation. A l'issue de ce délai, les Membres ne seront plus en mesure d'évaluer la location effectuée (ou la réservation en cas d'annulation).

Le Loueur évalue la location de la manière suivante:

- Attribue une note au Locataire comprise entre 1 et 5;
- Rédige un commentaire public général sur la location effectuée par le Locataire.

Le Locataire évalue la location de la manière suivante:

- Attribue une note au Loueur comprise entre 1 et 5;

- Attribue une note au Véhicule loué comprise entre 1 et 5;
- Rédige un commentaire public général sur la location;
- Rédige un commentaire privé à l'attention du Loueur. Ce commentaire aide le Loueur à garantir un service de qualité, il est optionnel, il n'est pas pris en compte dans le calcul de la note et n'est pas publié sur la Plateforme.

L'ensemble des notes attribuées aux Membres ou aux Véhicules est compilé pour former une note moyenne sur 5.

L'ensemble de ces évaluations est publié sur la Plateforme dès que les deux Membres ont rempli l'évaluation ou, le cas échéant, à l'expiration du délai pour rédiger l'évaluation lorsqu'un seul des deux Membres a évalué la location.

Seul le Locataire dispose également de la possibilité de :

- Signaler si le véhicule loué présentait des défaillances et le cas échéant préciser si elles concernent (la liste suivante étant purement illustrative et non exhaustive) le moteur, le freinage, l'alimentation électrique, la direction, l'extérieur du Véhicule ou la visibilité;
- Laisser un commentaire privé sur la défaillance signalée uniquement à l'attention de Getaround.

Un email automatique est envoyé au Loueur si le Locataire signale dans son évaluation une défaillance concernant le nettoyage, les horaires, le comportement du Loueur, l'annulation ou encore l'état du Véhicule.

L'email comporte les informations sur la défaillance signalée par le Locataire et des conseils pour y remédier. En fonction de la gravité du problème signalé et sous réserve qu'il soit justifié, l'annonce est susceptible d'être désactivée temporairement ou définitivement (voir article 1.d de la Charte de Transparence).

3.2. Que dois-je respecter pour évaluer une location effectuée ?

En évaluant une location effectuée, chaque Membre s'engage à :

- ce que l'évaluation concerne une location qu'il a effectuée, ou qu'il a demandée et qui a été annulée;
- ne pas être en situation de conflits d'intérêt avec Getaround ou le Membre sur lequel porte l'évaluation;
- ne pas avoir reçu de contrepartie de la part de Getaround, d'un des Membres ou d'un tiers pour l'inciter à évaluer la location effectuée.

Le Membre pourra être contacté par Getaround afin de vérifier la véracité de son évaluation.

Chaque Membre est responsable du contenu de son évaluation et s'engage à ne pas publier:

- Tout avis, image ou URL faisant référence à des sites Web proposant un contenu discriminatoire, ou faisant la promotion (ou pouvant être considéré comme faisant la promotion) d'activités illégales ou nuisibles;
- Des adresses électroniques, des numéros de téléphone ou des liens vers d'autres sites Internet ou plateformes de services.

Chaque Membre cède, à titre gratuit et exclusif, tous les droits de reproduction, de représentation, de traduction, d'utilisation, d'exploitation, d'adaptation et de distribution des évaluations qu'il soumet sur la Plateforme.

3.3. Comment mon évaluation est-elle modérée?

Seuls les commentaires sont susceptibles d'être modérés par Getaround et non les notes attribuées aux Membres et aux Véhicules.

Les évaluations dont les notes sont comprises entre 4 et 5 inclus ne font pas l'objet d'une modération systématique et a priori. Elles sont immédiatement publiées sur la Plateforme à l'issue du délai pour évaluer la location effectuée. Cependant, Getaround se réserve le droit de modérer ces évaluations a posteriori si elle détectait, ou si quiconque lui signalait, un manquement aux Critères de Publication (définis ci-après).

Les évaluations dont les notes sont comprises entre 0 et 3 inclus sont systématiquement modérées par Getaround avant leur publication sur la Plateforme.

Getaround se réserve le droit de ne pas publier ou supprimer une évaluation dont le commentaire contiendrait (liste non-exhaustive) (les "**Critères de Publication**"):

- Des informations qui violent les droits d'une personne, y compris la vie privée et les droits de propriété intellectuelle;
- Un langage incompréhensible, vulgaire, obscène, menaçant, diffamatoire, harcelant et/ou autrement inapproprié envers quiconque, et notamment envers Getaround ou le Membre évalué;
- Un conflit d'intérêt évident;
- Des références à des sites web, des liens hypertextes, des URL, des e-mail ou des numéros de téléphone, y compris ceux de l'un des Membres.

En cas de refus de publication d'une évaluation, Getaround en informe son auteur par e-mail avec le motif de son refus.

Chaque Membre a la possibilité de signaler à Getaround une évaluation laissée à son encontre et/ou sur son Véhicule et qu'il considérerait comme non conforme aux Critères de Publication précités sous réserve d'en justifier les motifs. Getaround étudiera le bien fondé de son signalement et indiquera au Membre concerné s'il estime que l'évaluation doit être conservée ou supprimée.

Chaque Membre peut également exercer son droit de réponse s'il souhaite apporter des explications sur l'évaluation laissée par l'un des Membres. Si les arguments apportés sont

pertinents et conformes aux Critères de Publication, et sous réserve que la réponse rédigée par le Membre ne soit pas être plus longue que deux (2) lignes (soit l'équivalent de 180 caractères), Getaround publiera la réponse du Membre à la suite de l'évaluation, précédée de la mention "DROIT DE RÉPONSE LOCATAIRE/LOUEUR".

3.4. Où et combien de temps les évaluation sont-elles publiées sur la Plateforme?

L'évaluation de chaque Membre (note et commentaires le concernant) apparaît sur son profil.

Sur la page d'annonce de chaque Véhicule apparaît:

- la note attribuée audit Véhicule,
- La note attribuée au Loueur (propriétaire du Véhicule), et
- Les évaluations concernant le Véhicule et/ou le Loueur.

Les évaluations portant sur l'un des Membres sont conservées tant que ledit Membre n'a pas demandé la suppression de son compte.

Si vous souhaitez supprimer ou modifier une évaluation que vous avez laissée sur l'un des Membres ou Véhicules, vous devez adresser votre demande motivée au service client de Getaround (contact@drivy.com) qui accèdera à votre demande sous réserve qu'elle soit justifiée.

4. LES MODALITES DE REGLEMENT DES LITIGES

En cas de litige lié à l'interprétation ou à l'exécution de la Charte de Transparence, des CGU ou encore de la Politique de Confidentialité, les Parties s'engagent à rechercher une solution amiable.

Tout Membre qui est un consommateur au sens du Code de la consommation peut, le cas échéant, porter ses réclamations relatives à nos Services, sur la plateforme de résolution des litiges mise en ligne par la Commission Européenne accessible [ici](#). La Commission Européenne se chargera de transmettre sa réclamation aux médiateurs nationaux compétents.

En outre, et conformément aux articles L.616-1 et R.616-1 du code de la consommation, nous proposons un dispositif de médiation de la consommation. L'entité de médiation retenue est : **CNPM - MEDIATION DE LA CONSOMMATION**. En cas de litige, vous pouvez déposer votre réclamation sur son site : <https://cnpm-mediation-consommation.eu> ou par voie postale en écrivant à:

CNPM - MEDIATION - CONSOMMATION
27 avenue de la libération
42400 Saint-Chamond

Conformément aux règles applicables à la médiation, vous êtes tenus, avant toute demande de médiation, d'avoir fait préalablement part par écrit à Getaround de tout litige afin d'obtenir une solution amiable (par email à : contact@drivy.com).

Tout différend entre un Membre qui n'aurait pu être résolu à l'amiable relèvera de la compétence des tribunaux et juridictions du lieu de conclusion du contrat ou de survenance du dommage.